

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DFPE 198 Approbation de la signature du schéma parisien des services aux familles.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire propose de signer le schéma parisien des services aux familles ;

Sur le rapport présenté par M Patrick BLOCHE, au nom de la 6e commission,

Délibère :

Madame la Maire est autorisée à signer le schéma parisien des services aux familles, dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO